

« NOS ENGAGEMENTS ? »

FAVORISER L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES, AIDER AU MAINTIEN DANS L'EMPLOI ET TRAVAILLER D'AVANTAGE AVEC LE SECTEUR PROTÉGÉ. »

Une affiche spécifique fut réalisée, avec mise en évidence des critères de recrutement, affichant clairement la priorité aux personnes handicapées. Pour Sylvain Celoudou, agir en faveur du handicap, ce n'est pas que de la communication. « Il s'agit pour SITA IDF de mettre en place des actions concrètes, et le recrutement en fait partie. Nous

avons innové parlant à la fois de la diversité, de SITA Rebond et de notre réseau de partenaires. En janvier 2011, nous avons repris ce type d'opération pour satisfaire des recrutements sur Bagneux. L'opération sera renouvelée dans les prochaines semaines sur Pantin. Une stratégie de recrutement orientée handicap qui sera déclinée sur les 5 prochaines

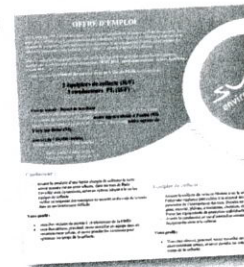
années. Par ces actions, nous répondons concrètement à nos engagements ».

DES STAGES « DÉCOUVERTE » AVEC L'ANRH

Autre volet de l'action de l'entreprise en faveur du handicap, l'organisation depuis fin novembre 2010, de stages dits « de découverte » à destination des personnes qui se retrouvent en situation de handicap. « Nous avons mené ces opérations en partenariat avec l'ANRH (Association pour l'insertion et

la réinsertion professionnelle humaine des handicapés de nos sites. Les qui ont participé se sont enthousiasmés et nous reconduire aussi souvent possible ce type d'opération de sensibilisation ».

↓ L'ouverture des postes handicap se fait dès l'annonce d'offre d'emploi



ACVO, UN PARTENARIAT EXEMPLAIRE AVEC LE SECTEUR ADAPTÉ

C'est en l'an 2000, dans le cadre du programme VERDI (Valorisation et Recyclage des Déchets en Intercommunalité), que le site de Villers-Saint-Paul fut choisi par le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise pour y construire son centre de valorisation énergétique. La solution apportée par SITA Région Ile-de-France fut retenue, avec 3 intervenants : Novergie pour l'exploitation de l'incinérateur, SITA pour la gestion du centre de tri et ACVO (Atelier du Compiégnois et de la Vallée de l'Oise) pour le personnel de production du tri. La particularité de cette organisation ? Des emplois majoritairement destinés aux personnes éloignées de l'emploi du fait de leur handicap. Ainsi, les recrutements furent prioritairement opérés avec l'aide de l'ANPE et de la MDPH (Maison des droits et de l'autonomie des personnes handicapées). Près de 60 stages d'apprentissage des personnels handicapés furent organisés, avec une montée progressive des effectifs et du nombre d'équipes.

Une collaboration réussie

Aujourd'hui, ACVO c'est deux pôles d'activité (traitement des déchets – ménagers valorisables



et DEEE – et conditionnement), 150 salariés dont 46 au centre de tri, 93% des salariés RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) répartis dans toutes les fonctions (encadrement, production, administratif). Pour Pascale Lecoq, directrice d'ACVO, ce partenariat avec SITA en faveur des personnes handicapées est exemplaire à de multiples points de vue, tant au niveau du travail déjà réalisé sur le site de Villers que sur le plan des perspectives pour les années à venir. « Partout où nous pourrions

apporter notre savoir-faire, nos objectifs sont toujours identiques en matière de gestion du personnel avec comme priorités de favoriser le retour à l'emploi de personnes handicapées et d'aider au maintien dans l'emploi en gérant l'inaptitude. Les équipes ont fait leurs preuves avec une maîtrise des performances identiques à une équipe « classique ». Nous sommes force de proposition auprès de SITA pour les conditions de travail. Ce partenariat ici prend tout son sens ».